

Il y a encore des courageux pour demander la dissolution du Syndicat de la Magistrature

écrit par Christine Tasin | 14 juin 2024



[Le "mur des cons", de sinistre mémoire...](#)

Je vous arrête tout de suite. Il n'y aura pas de dissolution

du syndicat de la magistrature. En tout cas pas tant qu'il n'y aura pas eu une révolution et une réforme des institutions.

D'abord parce que les pétitions ne servent à rien, même quand elles sont justifiées comme celle-ci qui demande que soient les magistrats qui osent faire de la propande politique, "contre l'extrême-droite". Ensuite parce que ce syndicat n'a pas été dissous après l'énorme scandale du Mur des cons, il ne le sera jamais.

Alors pourquoi vous en parler ? Juste pour vous dire que, malgré tout, les choses bougent un peu.

Il y a toujours eu des gens pour oser dénoncer les magistrats engagés politiquement -ce qui est une hérésie- et nous en faisons partie depuis longtemps à Résistance républicaine, malgré le risque de condamnation pour outrage à magistrat.

Nous avons même organisé une manifestation à Bordeaux devant l'école de la magistrature le 3 avril 2018 contre le djihad judiciaire et pour la liberté d'expression. 10 discours de patriotes avaient être entendus. Les gauchos de Rue 89 avaient titré *La crème des islamophobes de France s'octroie une tribune en plein Bordeaux*



<https://resistancerepublicaine.com/2018/04/03/bordeaux-18-h-la-vant-garde-de-la-resistance-devant-lenm-contre-le-harcelement->

[judiciaire/](#)

François Jay, qui l'avait organisé, l'avait appelé ***un rassemblement de condamnés pour délit d'opinion.***

<https://rue89bordeaux.com/2018/04/creme-islamophobes-de-france-soctroie-tribune-plein-bordeaux/>

Je reprends là où j'en étais. Oui, il y a toujours eu des gens pour dénoncer le syndicat de la magistrature et nous ne nous en privons pas. **Mais ce qui est nouveau c'est que l'on voit circuler carrément des pétitions contre ce fléau, que les gens osent s'y attaquer avec virulence,** je ne suis même pas sûre que cela ait été le cas au moment de l'affaire du "Mur des cons", malgré le scandale.

Par ailleurs je vous le rappelle ne signez pas de pétition, vous laissez vos courriels à des gens qui les utilisent pour vous taper mais ça ne sert à rien. Des courriels, des courriers multiples, des appels téléphoniques, des tracts... sont bien plus efficaces.

PETITION pour dissolution du SM :

Et ça à propos du syndicat de la magistrature (vivement que Jean-Paul Garraud prenne les choses en main).

Le SM dans la NUPES ?

Dans la foulée des élections européennes, ce mardi, le Syndicat de la Magistrature a publié un communiqué de presse. Dans celui-ci, le SM appelle les magistrats "à se mobiliser contre l'accession au pouvoir de l'extrême droite".- Un syndicat... récidiviste

Mais surtout, ce n'est pas la première fois. Dès ses débuts en mai 68, l'histoire du Syndicat de la Magistrature est uniquement faite de scandales et de coups de com'.

– Cela suffit !

○ FdeSOUCHE.com : <https://tinyurl.com/337bsbc5>